Le journal de
STEENWERCK

SAMEDI 17 JUIN 2023
FÊTE DE LA MUSIQUE

15H › 18H30
MUSÉE DE LA VIE RURALE

15H-17H

Démonstration d'automates musiciens
de la Ferme des Orgues

17H-18H30

Le Bal des Bambins
animé par Pépé Prod

18H30 › 19H
DÉFILÉ

Musée › Grand-Place
Harmonie municipale et Géant Totor

19H › 23H30
PARVIS DE LA MAIRIE

Hopland
Lollo Rossa
Les Chasse-Patates

Avec la participation de l'association Rock à Steenwerck

MAISON PLOUVIER

commune de
STEENWERCK

L'EDITORIAL DE
JOEL DEVOS

Accueil chaleureux, organisation remarquable, population enthousiaste, les représentants de la Fédération des 100km ne tarissaient pas d'éloges sur ces Championnats de France qui se sont déroulés chez nous sous un soleil radieux présentant notre Région sous les meilleurs auspices !

Je remercie chaleureusement Benoît et son équipe, Monsieur le Maire du Doulieu, tous les bénévoles, les services techniques de la commune, les Maires de Sailly sur la Lys et de Lestrem pour leur prêt de barrières de sécurité, le Conseil Départemental, la CCFI et tous nos nombreux partenaires qui se sont tous ligués pour que cette 46ième édition soit une fête et une réussite à la hauteur d'un événement d'envergure nationale.

Merci à tous les Steenwerckois et Steenwerckoises de leur soutien et de leur présence sur le circuit pour encourager les coureurs.

Je remercie et félicite tous les concurrents, les Steenwerckois et ceux à présent répartis dans le Jura, en Aquitaine en Suisse et ailleurs, « fatigués mais contents » comme disent les enfants !

Et si le cinquantenaire de cette épreuve en 2027 était à nouveau un Championnat de France ??? Affaire à suivre…

Le printemps est revenu et les animaux ont souvent la mauvaise idée de traverser les routes nuitamment, les hérissons en sont des spécialistes ! Alors, portons leur toute notre attention afin que ces auxiliaires des jardiniers ne disparaissent pas de notre campagne!

Bel été à chacun de vous !

INFORMATIONS MUNICIPALES
- Comptes-rendus des conseils municipaux
- Etat-civil
- Retour sur le Parcours du Cœur
- La page culturelle
- Fête de la Musique 2023
- Concours des Jardins fleuris

SCOLAIRE / JEUNESSE
- Ecole Jean Monnet
- Ecole du Tilleul
- Ecole saint Joseph
- Relais Petite enfance
- Accueils de loisirs été 2023

INFOS DES ASSOS
- Pépé Prod
- L'Embellie
- Médiathèque de la Croix du Bac
- Atelier Danse
- Médiathèque du Bourg
- Basket Club de Steenwerck
- JSS
- US Café
- Harmonie municipale
- Musée de la vie rurale
- 100 km à pied
- Les archers steenwerckois

Téléphone : 03.28.49.94.78

Site internet : steenwerck.fr

Infos : contact@steenwerck.fr

: Ville de Steenwerck

Directeur de la publication : Joël Devos
Directeur de la rédaction : Joël Devos
Rédaction : Mairie & Associations
Crédits photos : Mairie & Associations
Secrétariat & Impression : Michel Forceville
Tirage : 1 800 exemplaires
Dépôt légal : Juin 2008
Journal gratuit

Publication disponible en lecture et téléchargement sur steenwerck.fr

INFORMATIONS MUNICIPALES

Ces pages ne présentent qu'une synthèse des décisions prises en Conseil municipal. L'intégralité des délibérations et votes de tous les conseils municipaux depuis 2014 est disponible sur le site municipal steenwerck.fr, rubrique *Séances du Conseil*.

Compte-rendu du Conseil municipal du 14 avril 2023

1 - Approbation du Compte de Gestion du comptable public pour l'exercice 2022

Monsieur le Maire rappelle que le compte de gestion constitue la reddition des comptes du Comptable à l'Ordonnateur. Avant le 1er juin de l'année qui suit la clôture de l'exercice, le comptable public établit un compte de gestion par budget voté. Il doit être voté préalablement au compte administratif.
Après s'être fait présenter le budget primitif de l'exercice 2022 de la commune, Il est proposé au Conseil Municipal de déclarer que le compte de gestion dressé pour l'exercice 2022 par M Christophe Pawlak, Responsable du SGC d'Hazebrouck, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation, ni réserve de sa part.

Délibération adoptée à l'unanimité par le Conseil municipal

2 - Approbation du Compte Administratif – Exercice 2022

Le compte administratif de l'exercice 2022 se résume ainsi :

	SECTION DE FONCTIONNEMENT	SECTION D'INVESTISSEMENT	TOTAL CUMULE DES SECTIONS
RECETTES 2022	3 604 411,74	1 391 498,81	4 995 910,55
DEPENSES 2022	3 128 832,14	802 418,41	3 931 250,55
RESULTAT DE L'EXERCICE 2022	475 579,60	589 080,40	1 064 660,00
RESULTAT DE CLOTURE EXERCICE 2021	159 262,31	-76 736,91	82 525,40
Part affectée à l'investissement Exercice 2022 (1068)	0	_	0
RESULTAT DE CLOTURE EXERCICE 2022	634 841,91	512 343,49	1 147 185,40

Restes à réaliser en dépenses (dépenses engagées en 2022 et non mandatées)	1 054 599.39
Restes à réaliser en recettes (recettes certaines non perçues en 2022)	832 065.07
Solde des restes à réaliser 2022	222 534.32
Résultat cumulé de la section d'investissement	512 343.49
BESOIN DE FINANCEMENT (Montant à prendre en compte pour l'affectation du résultat)	Néant

Considérant que Mme Marie-France BRICHE, conseillère municipale, a été désignée pour présider la séance lors de l'adoption du compte administratif en qualité de doyenne de l'assemblée,
Considérant que M. Joël DEVOS, Maire, s'est retiré pour laisser la présidence à Mme Marie-France BRICHE pour le vote du compte administratif,
Il est proposé au Conseil Municipal de donner acte au Maire de la présentation du compte administratif 2022.

Délibération adoptée à l'unanimité par le Conseil municipal

3 - Affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2022 au Budget Primitif 2023

Le Conseil Municipal, après avoir adopté le compte administratif de l'exercice 2022 dont les résultats, conformes au compte de gestion, se présentent comme suit :

AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT		
Résultat de Fonctionnement		
A.	Résultat de l'exercice 2022	+ 475 579.60 €
B.	Résultats antérieurs reportés Ligne 002 du compte administratif	+ 159 262.31 €
C.	Résultat de fonctionnement cumulé au 31 décembre 2022 (A+B	+ 634 841.91 €
Solde d'exécution de la section d'Investissement		
A.	Solde d'exécution cumulé d'investissement D 001	+ 512 343.49 €
B.	Solde des restes à réaliser d'investissement	- 222 534.32 €
Besoin de financement de la section d'investissement (F = D + E)		+ 289 809.17 €

Après en avoir délibéré, le Conseil décide d'affecter au budget 2023, le résultat de fonctionnement de l'exercice 2022 de la façon suivante :

AFFECTATION DU RESULTAT	+ 634 841.91 €
1) Affectation en réserves en investissement (R 1068)	0 €
2) Report en fonctionnement (R 002)	634 841.91 €

Délibération adoptée à l'unanimité par le Conseil municipal

4 - Vote des taux et produits de fiscalité directe locale - exercice 2023

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal la délibération n° 012 du 6 avril 2022 fixant les taux d'imposition des taxes foncières pour l'année 2022 comme suit :

	TAUX
Taxe sur le Foncier bâti	44.29 %
Taxe sur le Foncier non bâti	36,20 %

Pour mémoire, la suppression de la TH sur les résidences principales est effective depuis 2020 pour 80 % des contribuables. Concernant les 20 % restants (déterminés en fonction d'un niveau de ressources) la suppression de cet impôt s'est effectuée en trois ans jusqu'en 2023 (réduction de 30 % en 2021, 65 % en 2022 et totalité en 2023). Ainsi au 1er janvier 2023, plus aucun contribuable ne paie la taxe d'habitation sur les résidences principales.
M. le Maire propose de maintenir les taux d'imposition des taxes foncières pour 2023, à 44.29 % sur le foncier bâti, à 36.20% sur le foncier non bâti. Cette décision donnerait les rendements suivants :

	Bases d'imposition notifiées 2023	Taux proposés en 2023	Produits fiscaux 2023
Taxe sur le foncier bâti	1 938 000 €	44.29 %	858 340 €
Taxe sur le foncier non bâti	283 500 €	36,20 %	102 627 €
Taxe d'habitation sur les résidences secondaires	64 635 €	20,00 %	12 927 €
		Total	973 894 €

Délibération adoptée par le Conseil municipal par 24 voix pour et une voix contre

5 - Vote du Budget Primitif - Exercice 2023

Il est demandé au conseil municipal de se prononcer sur le budget primitif 2023 comme suit :

	DEPENSES	RECETTES
Section de fonctionnement	3 656 192.50 €	3 656 192.50 €
Section d'investissement	2 285 993.72 €	2 285 993.72 €
TOTAL	5 942 186,22 €	5 942 186,22 €

Délibération adoptée par le Conseil municipal par 22 voix pour et 3 abstentions

6 - Signature d'une convention avec l'Association de l'Harmonie Municipale relative à l'octroi d'une subvention de fonctionnement – Exercice 2023

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal qu'il a reçu du Président de l'Harmonie Municipale une demande de subvention de fonctionnement d'un montant de 30 250 € pour l'année 2023.
L'autorité administrative qui attribue une subvention doit, lorsque cette subvention annuelle dépasse le seuil de 23 000 euros, conclure une convention avec l'organisme de droit privé qui en bénéficie, définissant l'objet, le montant, et les conditions d'utilisation de la subvention attribuée.
Considérant la nécessité de conclure une convention financière avec l'Harmonie Municipale, association à but non lucratif, pour le versement d'une subvention municipale pour l'exercice de son activité de mission de service public,
Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, décide d'approuver la convention avec l'association de l'Harmonie Municipale pour l'exercice 2023.

Délibération adoptée à l'unanimité par le Conseil municipal

7 - Versement d'une participation à l'Association Steenwerckoise des Amis du Patrimoine pour la restauration de chapelles

Monsieur le Maire fait part au Conseil Municipal de la demande de l'Association Steenwerckoise des Amis du Patrimoine sollicitant de la commune l'octroi d'une subvention pour la restauration de chapelles.

Considérant que l'Association Steenwerckoise des Amis du Patrimoine procède, depuis plusieurs années à la restauration des chapelles et que l'association prend à sa charge les achats de matériaux,

Il est proposé au Conseil Municipal de verser à l'Association Steenwerckoise des Amis du Patrimoine, une participation de 50% du montant des factures présentées par l'association pour la restauration des chapelles et de plafonner cette subvention à hauteur de 1 000 euros.

Délibération adoptée à l'unanimité par le Conseil municipal

8 - Acquisition d'un terrain cadastré XD 89

Considérant le besoin de stationnement sur le hameau de la Croix-du-Bac, il est envisagé d'acquérir la parcelle XD 89 appartenant aux héritiers de Monsieur Jean-Marie Empis, d'une capacité de 200 m².
Vu la proposition des vendeurs de fixer le prix de vente à 25€ le mètre carré, il est proposé au Conseil Municipal d'acquérir la parcelle XD 89 au prix de 5 000 € (cinq mille euros) TTC.

Délibération adoptée à l'unanimité par le Conseil municipal

9 - Fixation de l'indemnité de gardiennage des églises communales pour l'année 2023

Monsieur le Maire rappelle que le montant maximum de l'indemnité allouée aux préposés chargés du gardiennage des églises communales peut faire l'objet d'une revalorisation annuelle au même taux que les indemnités exprimées en valeur absolue allouées aux agents publics et revalorisés suivant la même périodicité.
Considérant d'une part, que l'Abbé Bertrand Lener a eu en charge les paroisses Saint Jean Baptiste à Steenwerck et Notre Dame des Sept Douleurs au Hameau de la Croix du Bac depuis septembre 2023 ;
Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, décide de fixer à 125,06 € par église l'indemnité annuelle de gardiennage pour l'année 2023, soit 250,12 €.

Délibération adoptée à l'unanimité par le Conseil municipal

10 - Actualisation du tableau des effectifs

Monsieur le Maire informe l'assemblée de l'actualisation du tableau des effectifs.
Il est proposé au Conseil Municipal d'adopter la proposition énoncée et de modifier ainsi le tableau des emplois.

Délibération adoptée à l'unanimité par le Conseil municipal

11 - Actualisation délibération sur la mise en place du contrat d'engagement éducatif

Le CEE est un contrat de travail de droit privé, spécifique, destiné aux animateurs et aux directeurs des accueils collectifs de mineurs. Il fait l'objet de mesures dérogatoires au droit du travail en ce qui concerne le temps de travail, le repos du salarié et la rémunération.
Aucune disposition législative ou réglementaire ne fait obstacle, en matière de fonction publique territoriale, au recrutement par une collectivité territoriale de titulaires de contrat d'engagement éducatif. Par conséquent, les collectivités territoriales peuvent conclure des contrats d'engagement éducatif en vue de l'organisation d'accueils collectifs de mineurs dès lors qu'il s'agit de satisfaire à un besoin occasionnel de recrutement et qu'elles sont responsables de l'organisation de ce type d'activités.
Enfin, il est rappelé que la personne recrutée doit justifier des qualifications exigées et qu'elle doit être affectée à des fonctions d'animation et d'encadrement durant un temps spécifique. La durée de l'engagement ne peut être supérieure à 80 jours de travail sur 12 mois consécutif.
La rémunération des personnes titulaires d'un CEE ne peut être inférieure à 2,20 fois le montant du salaire minimum de croissance par jour.
Il est proposé au Conseil Municipal de recruter au maximum 10 contrats d'engagement éducatif pour les fonctions d'animateur (diplômé, stagiaire, référent) et d'1 contrat d'engagement éducatif pour les fonctions de directeur pour les activités extrascolaires ACM petites vacances scolaires et de recruter au maximum 30 contrats d'engagement éducatif pour les fonctions d'animateur (diplômé, stagiaire, référent) et de 6 contrats d'engagement éducatif pour les fonctions de directeur (diplômé, stagiaire, adjoint) pour les activités extrascolaires ACM été.

Délibération adoptée à l'unanimité par le Conseil municipal

12 - Délibération fixant les modalités d'application du télétravail

Considérant que le télétravail désigne l'exercice d'une activité professionnelle à distance de sa hiérarchie et de son équipe, rendu possible par l'usage des technologies de l'information et de la communication.
Le télétravail est une organisation du travail et est donc indépendant du statut du personnel. Il suppose une auto discipline et une confiance établie à partir des résultats du travail réalisé.
Il n'est en aucun cas une réponse à une situation conflictuelle ou à l'insuffisance professionnelle par l'isolement d'un agent.
Le Maire propose au Conseil municipal de mettre en place le télétravail au sein de la collectivité dans les conditions proposées.

Délibération adoptée à l'unanimité par le Conseil municipal

13 - Réseau de lecture publique – Adhésion au groupement de commandes entre la CCFI et ses communes membres pour la mise en place de la RFID

Afin de faire acte de ce groupement, une convention constitutive des modalités de fonctionnement doit être signée entre ses membres et le coordinateur.
La convention de groupement de commandes en question stipule que le coordonnateur du groupement est la CCFI et sera chargée des opérations de sélection du ou des cocontractants, de signer et notifier les accords-cadres au nom et pour le compte des membres du groupement, les membres du groupement assureront chacun l'exécution de ces marchés, une Commission d'Appel d'Offres se réunira en cas de besoin pour la procédure de passation des marchés.
Le Maire propose au Conseil municipal d'adhérer au groupement de commandes entre la CCFI et ses communes membres intéressées pour la mise en place de la RFID au sein du réseau de lecture publique pour l'ensemble des lots.

Délibération adoptée par le Conseil municipal par 10 voix pour, 6 voix contre et 9 abstentions

14 - Réseau de lecture publique – Avenant à la convention de service commun et modification des tarifs d'inscription au réseau

Considérant la proposition de la CCFI de réviser la participation financière des communes au service commun de la lecture publique selon les conditions suivantes :

- à hauteur de 0.80 euros par habitant pour les communes sans structure,
- à hauteur de 1 euro par habitant pour les communes avec structure,
- à hauteur de 1.30 euros par habitant pour les communes sans structure avec un point livre.

Vu la délibération n°2023/015 du conseil communautaire en date du 7 février 2023, prise à l'unanimité, par laquelle la CCFI a adopté les principes de la fusion des réseaux de lecture publique et de la gratuité d'adhésion des usagers sur l'ensemble des bibliothèques et médiathèques du réseau de lecture publique à compter du 1er juillet 2023 ;
Le Maire propose au Conseil municipal d'autoriser le Maire à signer l'avenant à la convention de service commun pour le fonctionnement du réseau de lecture publique et de rendre gratuit, à compter du 1er juillet 2023, l'adhésion des usagers au réseau de lecture publique.

Délibération adoptée à l'unanimité par le Conseil municipal

15 - Signature d'une convention de mise à disposition de locaux « Relais Petite Enfance » avec la CCFI

Monsieur le Maire rappelle au Conseil que la commune met à disposition de la Communauté de communes de Flandre Intérieure, un local d'une superficie de 70,35 m² au sein d'un immeuble communal, sis rue du Mortier, destiné au Relais Petite Enfance intercommunal.
Considérant que la commune prend actuellement à sa charge l'ensemble des frais de fonctionnement afférents au bâtiment et considérant que la mise à disposition de ce local est gratuite, il apparaît nécessaire de conventionner avec la CCFI afin de convenir d'une participation financière de la Communauté de communes, dans le cadre de l'exercice de sa compétence, aux frais de fonctionnement (eau, électricité, entretien, participation à la REOMI, entretien de la chaudière, vérifications périodiques, etc…)
Il est proposé au Conseil d'approuver le projet de convention présenté et d'autoriser Monsieur le Maire à signer cette convention ainsi que les éventuels avenants à venir.

Délibération adoptée à l'unanimité par le Conseil municipal

16 - Opportunité de lancement de la procédure de reprise des concessions dans les cimetières

Monsieur le Maire informe les membres du conseil municipal que de nombreuses concessions dans les cimetières (ancien cimetière du Bourg et cimetière de la Croix du Bac) présentent un réel état d'abandon, ce qui crée un problème majeur : les monuments ainsi délaissés nuisent à l'aspect général du cimetière.
Pour remédier à cette situation, et permettre à la Commune de récupérer les emplacements délaissés, une procédure de reprise de ces concessions est prévue au Code général des collectivités territoriales.
Le texte prévoit que les concessions visées par la reprise doivent avoir au moins trente années d'existence, et qu'elles n'ont enregistré aucune inhumation au cours des dix dernières années.
Il faut que la concession soit en état d'abandon, c'est-à-dire qu'elle ait cessé d'être entretenue et cet état doit avoir été constaté.
A l'issue de la procédure d'abandon, les emplacements ainsi libérés peuvent faire l'objet de nouvelles attributions.
Il faut préciser que la Commune reste propriétaire des emplacements concédés, la concession n'étant qu'un droit d'usage du terrain communal. Les concessionnaires ont toutefois le devoir d'entretenir l'espace ainsi mis à leur disposition, mais ceci devient souvent de plus en plus difficile au fil du temps, quand les attributaires sont décédés ou n'ont plus d'ayants-droits.
A la fin de la procédure, le Maire a la faculté de saisir le conseil municipal qui est appelé à décider si la reprise de la concession est prononcée ou non.
Il est proposé au Conseil d'acter l'opportunité d'engager ladite procédure de reprise des concessions en état d'abandon sur les deux cimetières de la commune et d'autoriser Monsieur le Maire à lancer toutes les démarches nécessaires.

Délibération adoptée à l'unanimité par le Conseil municipal

Etat-civil

NAISSANCES

SÉNÉCHAL Arthur né à Lille le 23 novembre 2022
HEMAR Abel né à Armentières le 8 février 2023
GAUDRAT Ornella née à Armentières le 14 mars 2023
BOLPAIRE LEMAHIEU Hugo né à Armentières le 29 mars 2023
LIEBART-GARNOTEL Nathanaël né à Armentières le 2 avril 2023
BEDRINE GUILLAUME Jane née à Armentières le 6 avril 2023
DESRUMAUX APOLINARIO Malo né à Armentières le 7 avril 2023
LECOMTE BOCQUILLON Oscar né à Armentières le 25 avril 2023
POTTEEUW Emma née à Armentières le 2 mai 2023

DÉCÈS

THOMAS Christian à Steenwerck (73 ans)
PULLEMULLE Roger à Steenwerck (97 ans)
LAMBIN Adrienne à Steenwerck (89 ans)
PULLEMULLE Jeanne à Armentières (89 ans)
STABLA Marc à Steenwerck (65 ans)
VERDIERE Suzanne à Steenwerck (82 ans)
CARON Josiane à Steenwerck (94 ans)
VERSTAVEL André à Steenwerck (105 ans)
COUTERIE Yvette à Allouagne (94 ans)
SPANNEUT Paulette à Steenwerck (89 ans)

MARIAGES

DEGOR Edouard et **ERIPRET** Marion
ENTE Mickaël et **HUGODOT** Stéphanie
HENRY Fabrice et **DE SAUW** Sandrine
BULTEAU Richard et **DEBRUYNE** Angèle
PLAESEN Grégory et **GROUX** Elodie

Dates des prochains journaux de Steenwerck

N°	Date limite d'envoi des articles
257	Samedi 12 août 2023
258	Samedi 10 novembre 2023

Pour nous transmettre vos articles et photos, merci d'utiliser exclusivement l'adresse suivante : markmazieres@steenwerck.fr. Si vous êtes peu familier avec l'usage de l'outil informatique, envoyez vos documents sous format Word, nous nous chargerons de la mise en page.

Un cœur qui bat, la vie qui va !

Jeudi 6 avril, la commune de Steenwerck a organisé une nouvelle édition du Parcours du Cœur scolaire.

Cette action qui favorise l'activité physique à tout âge, est portée par la Fédération Française de Cardiologie.

Les 220 élèves des classes élémentaires de Jean Monnet, du Tilleul et de Saint Joseph, accompagnés de leurs enseignants et de parents ou grands-parents, se sont élancés à travers la campagne steenwerckoise pour une rando-stop d'environ 4 Km.

Si la pluie s'était invitée le matin, elle n'a pas entamé la bonne humeur et l'enthousiasme des participants.

Des animations étaient mises en place sur le parcours :

☺ un point-stop à la ferme de Laurent et Jean Paul qui élèvent des brebis de race Boulonnaise et des vaches laitières : visites de la maternité et de l'étable qui ont ravi les enfants.

PAGE CULTURELLE

Rappel : une **SOUSCRIPTION PUBLIQUE** permet à chacun d'apporter sa contribution aux travaux de restauration engagés début mars 2022.
Rdv sur le site de la **Fondation du Patrimoine** : https://www.fondation-patrimoine.org/
pour effectuer votre don en ligne.
Des bulletins de souscription sont également disponibles en Mairie et à l'église.
Réduction fiscale de 66% du montant du don !

Détruite suite à une chute il y a plus de 20 ans, la Station XII du superbe Chemin de Croix de style Art déco a été reconstituée récemment et réinstallée en l'église. Voilà un exemple de travaux que la souscription permet de réaliser.

Comme vous le voyez, les échafaudages du clocher de l'église Saint-Jean-Baptiste sont démontés progressivement. Ils seront réinstallés au fur et à mesure le long des côtés de l'édifice pour la seconde tranche de travaux qui concerneront l'ensemble du clos couvert de la nef, du transept et des bas-côtés.

La restauration du clocher touche donc à sa fin, avec la révision du porche et la pose de son carrelage. Les entreprises de maçonnerie, de zinguerie, de couverture, de ferronnerie et d'horlogerie ont bien œuvré pour redonner au monument presque centenaire la majesté qu'il mérite. Le profond attachement qu'il suscite chez les steenwerckois et la reconnaissance nationale obtenue récemment par la Fondation du Patrimoine valaient bien qu'on lui prêtât la plus grande attention.

Il était temps, car, à y voir de près, certains éléments montraient de sérieuses dégradations et ont dû être reconstitués. Plus de 1500 briques ont été changées. L'ensemble a été revu, corrigé, nettoyé ; tout ce qui menaçait de s'effriter a été réparé ou refait, notamment les colonnes (celles du haut et les petites, plus bas), les boules ainsi que de nombreux éléments de décoration architecturale que l'on redécouvre avec émotion. La presque totalité des antennes n'apparaissent plus sur le clocher ; elles ont été installées à l'intérieur de celui-ci, derrière les colonnes et les abat-sons. Du grand Christ, pièce maîtresse du clocher, émane une certaine gratitude, une dignité retrouvée. Merci à François Bisman, Architecte du Patrimoine, pour la direction scrupuleuse des travaux, toujours dans le respect d'Armand Lemay, concepteur de l'église dans les années vingt.

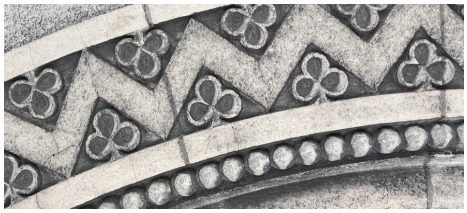

FÊTE DE LA MUSIQUE
SAMEDI 17 JUIN 2023 À STEENWERCK

▶ MUSÉE DE LA VIE RURALE

15H-17H

Démonstration d'**automates musiciens**
du Musée des Musiques mécaniques de la Ferme des Orgues

17H-18H30 **Le Bal des Bambins**

Animé par l'association steenwerckoise **Pépé prod** (deux musiciens et un danseur)
Le bal des Bambins est un moment de partage autour de la danse et des musiques du monde, entre les enfants et leurs parents. Des musiciens « en vrai » et un animateur danseur un peu « fou fou » qui sauront vous emmener dans leur univers. Un moment de joie et de lâcher-prise qui donne le sourire !
Venez nombreux avec vos enfants !

▶ DÉFILÉ dans le village

18H30-19H00

Du Musée jusqu'à la Grand-Place

Avec l'Harmonie Municipale, le Géant Totor et le public

▶ PARVIS DE LA MAIRIE

19H00-23H30

Hopland

Hopland, bientôt 30 ans d'existence et plus de 300 bals à son actif. Avec comme socle la musique flamande, les 5 musiciens d'univers éclectiques proposent un répertoire à danser allant du médiéval à des compositions contemporaines.
Un groovy-trad qui dépoussière le folklore du temps passé.

Les Lollo Rossa

Les Lollo Rossa forment un groupe de 4 à 5 musiciens, qui jouent et chantent leurs compositions, vous racontant des histoires illustrées par Dada, un dessinateur ambulant.
Ce soir-là, à Steenwerck, Alex à la guitare, Oli à la batterie, Jipé à la clarinette, et à l'harmonica, Marc au chant, et Dada au crayon tenteront de vous divertir de leurs mélodies, textes et dessins. Les" Lollo Rossa", un groupe à écouter et à voir.

Les Chasse-Patates

Les Chasse-Patates reprennent l'entraînement durant les classiques cyclistes de printemps… Pour cela, rien de tel qu'une petite séance d'échauffement en public !
Rendez-vous le samedi 17 juin, pour encourager nos champions qui chantent les tubes à rustines dans l'effort et rejoindre la foule des fans de Rock'n Roule.

Restauration sur place :
Le Bôbek
Le Flandre
La Friterie
Le Cœur Joyeux
La Crêperie « Le Ch'ti Breizhou »
Avec la participation des Ets Plouvier

Avec la participation
de l'association
Rock à Steenwerck

ENGAGEMENT de PARTICIPATION AUX CONCOURS DES JARDINS FLEURIS

Je soussignée.....

demeurant à STEENWERCK

Rue.....N°.....

Tél : .....

m'engage à participer au concours des jardins fleuris 2022 dans la catégorie suivante **(ne choisir qu'une seule catégorie)** :

- ☐ Maisons avec jardin (visible de la rue)
- ☐ Maisons avec jardinet (jardin ne dépassant pas la largeur de la façade, garage compris et 6m de profondeur)
- ☐ Fenêtres et façades (fleurissement sur la façade et les fenêtres, sans massif en pleine terre)
- ☐ Balcons et terrasses
- ☐ Commerces et Entreprises (sauf professions horticoles, fleuristes et grainetiers)
- ☐ Cafés – Hôtels – Restaurants
- ☐ Fermes (en activité)
- ☐ Décor floral sur la voie publique
- ☐ Cour fleurie

Fait à STEENWERCK le.....

Signature

Bulletin à déposer en Mairie au plus tard le SAMEDI 01 juillet 2023

Pour faciliter le passage du jury, il est important que chaque maison possède un numéro de voirie visible de la rue

SCOLAIRE
JEUNESSE

Ecole Jean Monnet

Au mois d'avril les classes de GS CP et CP /CE1 ont eu la chance de passer une journée à Nausica. Les élèves ont été émerveillés par la faune et la flore qu'ils ont découverts dans ce plus grand aquarium d'Europe .

Vendredi 5 mai, les classes de CE2/CM1 et CM1/CM2 se sont rendues à Zuydcoote. Au cours d'une balade dans la Dune Marchand (Espace Naturel Sensible), des animateurs Nature ont expliqué comment se forment les dunes et à quoi elles servent. Après l'étude de la biodiversité de l'espace dunaire (la faune et la flore), les élèves ont été sensibilisés à l'importance de la laisse de mer grâce à des jeux de tri.

Nous remercions notre super équipe APE qui a financé ces deux magnifiques sorties !

Inscription possible dès 2 ans .
Visite de l'école le samedi ou le mercredi matin, sur demande par email :
ecole.jeanmonnet.steenwerck@ac-lille.fr

ECOLE DU TILLEUL
LA CROIX DU BAC

PORTES OUVERTES

SAMEDI 3 JUIN 2023
DE 10H À 12H

VISITE DES CLASSES ET DES LOCAUX

RENCONTRE AVEC LES ENSEIGNANTS

RENCONTRE AVEC LES PARENTS DES ÉLÈVES

ATELIERS JEUX
pour les enfants

POT DE BIENVENUE

Contact: Nathalie TRAULET 0374810060
ce.0592296a@ac-lille.fr

Ecole du Tilleul
La Croix du Bac

ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES
ÉCOLE DU TILLEUL
LA CROIX DU BAC
59181 STEENWERCK

FÊTE DE L'ÉCOLE DU TILLEUL

SAMEDI 24 JUIN 2023
A PARTIR DE 14H00

THÈME: "FAIS-MOI PEUR!"

Au Programme...

- 14H00: Danses et chorale des enfants.
- 15H30: Kermesse.
- 17H30: Remise des prix par la municipalité.
- 19H00: Soirée festive avec repas.

BOO

Lieux:

- Cour de l'école
- Salle du Temps libre

Fête de l'école Saint-Joseph de Steenwerck

Samedi 10 juin 2023

A 16h à la salle des sports

Saint Joseph
Une école où il fait bon apprendre

Fête de l'école Saint-Joseph

Samedi 10 juin 2023

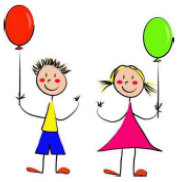

A l'école :

10h00 : Kermesse

Ouverture des stands de jeux dans la petite cour.

De nombreux lots à gagner !

Petits et grands sont les bienvenus

12h00 : **Apéritif et barbecue** dans la grande cour

Remise des livres de prix aux élèves de toutes les classes

Animation musicale

A la salle des sports :

16h00 : Spectacle de danse des enfants

Suivi du traditionnel repas familial

Le Séjour à Paris 2023

Saint Joseph
Une école où il fait bon apprendre

Pour une inscription, téléphoner au 03.28.49.95.92

- De la maternelle au CM2
- Inscriptions dès 2 ans
- Un projet éducatif catholique
- Une pédagogie de projets
- Cantine, étude, garderie
- Anglais avec des étudiants Erasmus
- Classes de découvertes
- Sorties culturelles, correspondances scolaires
- Sport (participations aux rencontres UGSEL)
- Carol Service ; rencontres chantantes
- Carnaval, kermesse...

Ecole Saint-Joseph
10 rue du stade
59181 Steenwerck
Tel : 03.28.49.95.92
: ecole.saint-joseph@orange.fr

stjosephsteenwerck.fr

Relais Petite Enfance de la CCFI

" Le samedi 11 mars a eu lieu, à Steenwerck, le 3ème atelier parents employeurs / enfants organisé par le Relais Petite Enfance.

Le thème de cet atelier : Bienvenue au chantier !

Au programme : Transvasement, établis, jeux de construction, comptines et playmaïs... De quoi ravir petits et grands.

24 enfants et 22 parents ont pu partager ce bon moment.

Si vous êtes parent employeur d'un(e) assistant(e) maternel(le) et que vous souhaitez participer à l'un des ateliers mis en place par les RPE de la CCFI, n'hésitez pas à contacter votre animatrice de secteur.

Contact :

Justine GUIRAUD,

Mail : jguiraud@cc-flandreinterieure.fr

Tel : 06.15.97.25.06"

STEENWERCK

ACCUEILS DE LOISIRS ÉTÉ 2023

ALLOCATIONS FAMILIALES
Caf du Nord

INSCRIPTIONS

Du 12 au 25 juin sur votre Espace Famille

Dans la limite des places disponibles

Forfait à la semaine

N'oubliez pas de faire l'inscription et la réservation

DATES

Du 10 au 13 juillet (4 jours)
Du 17 au 21 juillet (5 jours)
Du 24 au 28 juillet (5 jours)

Du 31 juil au 4 août (5 jours)
Du 7 au 11 août (5 jours)
Du 14 au 18 août (4 jours)
Du 21 au 23 août (3 jours)

HORAIRES

9h-12h/13h30-17h

Acceuil échelonné possible jusque 9h10 (10h pourles ados et pour tous le mercredi) le matin et 13h40 l'après-midi

GARDERIES

A l'école maternelle du Bourg pour tous !

8h-9h le matin

Fermeture des portes à 8h50

17h-18h le soir

LIEUX

Maternels et garderies

École maternelle du Bourg
Grand' Place

Élémentaires et Ados

École Saint Joseph
Rue du Stade

GROUPES

Maternels

A partir de 2 ans et demi

Élémentaires

Dès l'entrée au CP

Ados

Dès l'entrée en 6ème

CAMPINGS

Maternels

Du 24 au 25 juillet
Du 7 au 8 août

Élémentaires

Du 25 au 27 juillet
Du 8 au 10 août

Ados

Du 17 au 21 juillet
Du 31 juillet au 4 août

CANTINE

Les repas sont à réserver ou à annuler sur votre Espace Famille au plus tard la veille avant 10h (le vendredi pour le lundi)

Tout repas commandé non dédit est dû

Un repas non commandé est facturé 5.50€

PIQUE-NIQUE

A fournir par la famille dans un sac au nom de l'enfant chaque jour de sortie

GOÛTER

Il est fourni et servi chaque après-midi par l'accueil de loisirs

SANTÉ, VACCINS ET AUTORISATIONS

A mettre à jour sur votre Espace Famille dans la rubrique "ma famille"

TARIFS

Disponibles sur votre Espace Famille dans la rubrique "documentation structure"

A LA DÉCOUVERTE DES MÉTIERS

Groupe Facebook : Accueils de Loisirs de STEENWERCK

Contact : enfance-jeunesse@steenwerck.fr

INFOS DES
ASSOCIATIONS

PÉPÉ PROD, une nouvelle association musicale à Steenwerck !
Un collectif de musiciens professionnels

L'association vous propose :

- Différents groupes de musique destinés aux concerts et aux scènes de festivals, autour de 3 styles musicaux : le jazz manouche / swing musette, la chanson française, et les musiques du Monde.

Ces différents groupes, constitués des meilleurs musiciens de la région, tournent dans la région, mais aussi en France et à l'étranger.
Vous êtes élu, programmateur, responsable de salle de spectacles ou simple particulier, vous pouvez accueillir un de nos groupes, l'association gère tout pour vous !

- 2 sortes de bals :

  Le Bal des Bambins (bal pour enfants, durée 1h15)
  Le Grand Bal Pop'Hilare (tout public, entre 2h et 3 heures de spectacle)

- Un concert pédagogique autour du musicien et compositeur Django Reinhardt, à destination des écoles ou encore des médiathèques.

- **PÉPÉ PROD crée son école de musique ! L'école de Pépé !**
  Ouverture dès septembre 2023 !

Une école de musique basée sur l'oralité et la pédagogie collective.
Vous êtes amateurs et déçus du système d'apprentissage traditionnel, vous voulez reprendre la musique ou approfondir votre pratique, cette école est faite pour vous. Pas besoin de savoir lire la musique, pas de solfège, juste du plaisir à jouer ensemble. Sous forme d'ateliers de deux heures hebdomadaires, vous venez avec votre instrument, on se charge du reste. Tous les instruments sont les bienvenus ! A partir de 18 ans !

Les dates à retenir : Concerts à Steenwerck !
Le 17 juin : Bal des Bambins au musée de la vie rurale
Le 19 juillet 2023 : concert à la médiathèque de la Croix-du-Bac
Le 02 septembre 2023 : concert au musée de la vie rurale
Le 04 novembre 2023 : Fête en musique de l'association à la maison Decanter

Courriel : pepeprod.musique@gmail.com
Tél : 06 74 75 52 88 ou 06 16 36 88 57
Site internet : www.pepeprod-musique.fr

3 occasions de découvrir l'Embellie compagnie installée depuis septembre à Steenwerck

L'Embellie
Sarah Carré

Spectacle

Les Lieux où j'ai repris le goût de nous

Jeudi 1er juin à 20h00

Musée de la Vie Rurale

(gratuit sur réservation)

Répétition publique

Lecture-spectacle

Un lacet dans un oeillet

(à partir de 7 ans)

Mercredi 14 juin à 18h00

Salle de danse

(sur réservation 07 81 92 88 42)

Et si on lisait du théâtre ?

Atelier écriture, auberge espagnole, lectures partagées

à la médiathèque de la Croix du Bac

Dimanche 11 juin

(programme détaillé sur le site de la médiathèque)

L'Embellie est une compagnie de théâtre qui met en mouvement l'écriture de Sarah Carré.

Prêtant une oreille attentive aux enfants et adolescent.e.s, l'autrice Sarah Carré écrit un théâtre pour toutes et tous qui interroge notre relation au monde, aux autres, notre manière de faire société.

http://www.lembelliecie.fr/

Médiathèque Croix du Bac

Réseau de la Serpentine

Heures d'ouverture : mardi de 13h30 à 20h / dimanche 10h à 12h30

mail : mediatheque-croixdubac@orange.fr / tel : 03 28 40 97 84

Site https://mediathequecroixdubac.com

A vos agendas ….

Et si on lisait du théâtre ? Par la compagnie l'Embellie/Sarah Carré

dimanche 11 juin / 10h30 à 16h

- *10h30 -12h30, atelier écriture avec Sarah Carré*
8 personnes max, pour tous.tes à partir de 8 ans
sur inscription

- *12h30 - 14h00, repas partagé* sous la forme d'une auberge espagnole - ouvert à tous.tes

- *14h00 - 16h00, lecture par les stagiaires* des textes écrits dans la matinée, lectures partagées de textes de Sarah Carré, échange autour du travail de l'écriture et du projet de la compagnie - ouvert à tous.tes dans la limite des places disponibles.

ils reviennent ! !!! Les « mercredis côté jardin »

Du mercredi 28 juin au mercredi 23 août 2023

De 15h à 21h / 9 mercredis en partenariat avec US Café

au programme :

Des concerts , des expositions, des ateliers, ,des contes, des jeux de société , tapis lecture pour les plus petits… etc etc
buvette et petite restauration

Le programme complet et détaillé vous sera communiqué incessamment sous peu...

IMPORTANT

Inscriptions 23/24

Les inscriptions pour les ÉLÈVES ACTUELLEMENT INSCRITS, auront lieu les 20, 23 et 24 juin 2023 aux heures de cours.
Ces inscriptions seront prioritaires.
Les NOUVELLES inscriptions auront lieu à la rentrée prochaine

Tarifs :
105 euros > cours de 1h00
140 euros > cours de 1h30
125 euros > cours de 1h15
250 euros > cours de 1h30
+ Atelier chorégraphique

Vous avez la possibilité de payer en plusieurs fois.

La médiathèque de Steenwerck-Bourg…

NOUVEAU

Les 2 salles du bas ont été réaménagées .

Venez les découvrir !

Depuis le 1er mai , nous vous accueillons aussi le **mardi**

de 14h. à 17h30 et le mercredi jusque 18h !

Du 13 juin au 18 juillet : Exposition **« Face aux écrans »**

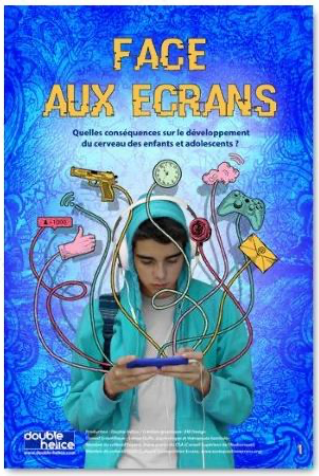

Cette exposition nous amène à réfléchir sur l'usage du numérique aujourd'hui dans nos sphères familiales.

On y aborde la construction du cerveau, le temps consacré face aux écrans, les influences et comment protéger les jeunes de l'effet addictif des écrans.

Une exposition qui permet d'allier la prévention et la sensibilisation dans notre milieu privé.

→ Le mercredi 28 juin de 16h à 18h, Béatrice avec l'association CèdrAgir proposera une animation sur ce sujet très actuel …

→INVITATION à notre cercle de lecture qui aura lieu le **vendredi 2 juin** (la date est encore à confirmer) à 19h. sur le thème « Fourchette et Marque page » : on vient présenter son livre préféré du moment avec une gourmandise en accord . L'occasion de partager un moment convivial autour des livres en toute simplicité !

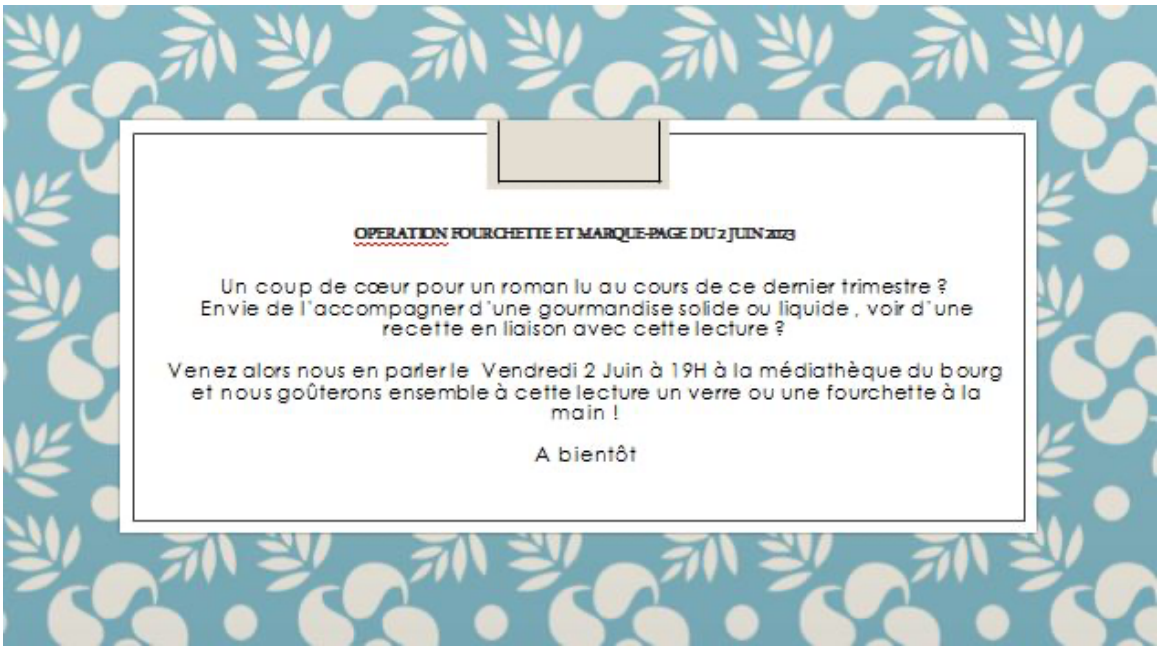

Basket Club Steenwerck

BCS NEWS

FIN DE SAISON = TOURNOI

Rendez-vous le **11 Juin 2023** pour la troisième édition de notre tournoi U13, regroupant 8 équipes de la région, ainsi que nos deux équipes Benjamins.

Ensuite, rendez-vous le **2 Juillet 2023** pour la deuxième édition du trophée *« Henri Gilles »*, pour la catégorie U11. On pourra, également retrouver 8 équipes dont nos deux équipes Steenwerckoises

Lors de ces deux tournois, plusieurs concours comme le meilleur marqueur à 3 points ou le meilleur meneur viendront rythmer les journées. Un bar et une petite restauration seront mis en place. Alors, n'hésitez pas à venir faire un petit tour.

SAVE THE DATE

Mme la Présidente et l'ensemble du bureau d'administration invitent nos licenciés et les amis du BCS à l'assemblée générale du club. Elle aura lieu le **25 Juin 2023 à 11h**, à l'extérieur de la salle Maurice Declercq.

L'assemblée générale est un moment important dans la vie du club. Il sera fait lecture des bilans sportif et financier, et l'exposé des futurs projets pour la saison 2023-2024.

Dans de nombreuses associations sportives, comme le BCS, le mois de Mai sonne bientôt la fin d'une saison mais également l'aube d'une nouvelle.

La saison 2023-2024 se prépare dès maintenant….

C'est pourquoi, dès à présent il est possible de venir faire un ou plusieurs essais afin de découvrir notre magnifique discipline. Si tu veux venir avec un copain c'est possible, à deux c'est mieux !!! Nous sommes à la recherche dans toutes les catégories, des tout-petits au Seniors Garçons. Une équipe U9 filles est en cours de création, alors n'hésitez pas les filles, les portes sont grandes ouvertes pour vous aussi.

N'hésitez pas à contacter le club via la page Facebook ou bien par la page Instagram

BCSteenwerck

@bcsteenwerck

La Fête du Foot, c'est le 18 Juin !

Animations toute la journée !

buvette, restauration et tournoi de sixte

Journée ouverte aux licenciés et non licenciés.

Inscription : https://www.helloasso.com/associations/jeunesse-sportive-steenwerckoise ou sur notre page

Saison 2023-2024

La saison prochaine s'organise déjà !

◊ Edition des licences dès début Juin.

◊ Nouveaux licenciés Jeunes : des essais sont possibles lors des entrainements en Juin. Il suffit de nous contacter par mail et de se présenter lors de l'entrainement en tenue de sport.

◊ Licences Enfants : 1ères inscriptions en catégorie U6. Pour 2023-2024, il s'agit des enfants nés en 2018.

Si votre enfant est né au 2e semestre 2019, son inscription est possible sous conditions, merci de nous contacter.

Email : steenwerck.js.517821@lfhf.fr
Yannick BARBRY secrétaire : 06 75 90 41 89

Samedi 9 Septembre : Rentrée du Foot des Jeunes

Compétitions des Jeunes

Les U9 ont participé à un tournoi au Ploegsteert le 8 avril dernier.

Ils terminent à la 2ème place sur 12 et reviennent avec la coupe du meilleur gardien !

Les U10 étaient à Lambersart le 1er mai pour un tournoi de 24 équipes.
Leur groupe était relevée (les 2 finalistes était dans leur poule de qualification), ils ont défendu leur place dans la 2ème partie de tableau et arrivent 18ème.

Après un match de championnat des contre la JA Armentières, remporté 6-1 par les **U12** de la JSS le 1er avril dernier.

Envie de faire du Foot !!

Essais gratuits pour les Jeunes !

U6 et U7 : mercredi 15h30 à 16h30

U8 : mercredi 16h30 à 18h

U9 : mardi 17h45 à 19h15 - mercredi 10h30 à 11h30

U10 : mardi 17h30 à 19h - mercredi 18h00 à 19h30

U11 et U12 : lundi 18h à 19h00 - merc 16h30 à 18h

U13 et U14 : lundi 18h à 19h30 - merc 18h à 19h30

(Voir conditions ci-contre)

US CAFÉ
CAFÉ - ASSOCIATIF - ESTIVAL
DU 24/06 AU 26/08
Ouvert tous les samedis de
17H00 À 23H00
accès impasse notre dame des victoires, 59181 Steenwerck.
Accès PMR en bas du pont rue de la gare
Et les mercredis de
15H00 À 20H00
À la médiathèque de la Croix-du-Bac
Pour plus d'informations sur la programmation: uscanettes.com
contact@uscanettes.com +33 6 49 60 80 69

Harmonie Municipale de Steenwerck

Envie de jouer ??

Découvrez le thème de notre prochain concert spectacle !

Enigmes :

Mon premier est le petit du cerf.
Mon second est le contraire de tard.
Mon troisième est le son que fait la vache quand elle meugle.

Mon tout est un spectre.

Qui suis-je ?? .....

Mon premier est une suite de sons.
Mon second se trouve à l'intérieur du pain.

Mon tout est « emballé ».

Qui suis-je ?? .....

Le bus prend des passagers lorsqu'il marque mon premier.
Les oiseaux pondent leurs œufs dans mon second.
Mon troisième délimite des jardins.

Mon tout est un arachnide.

Qui suis-je ?? .....

Mots croisés :

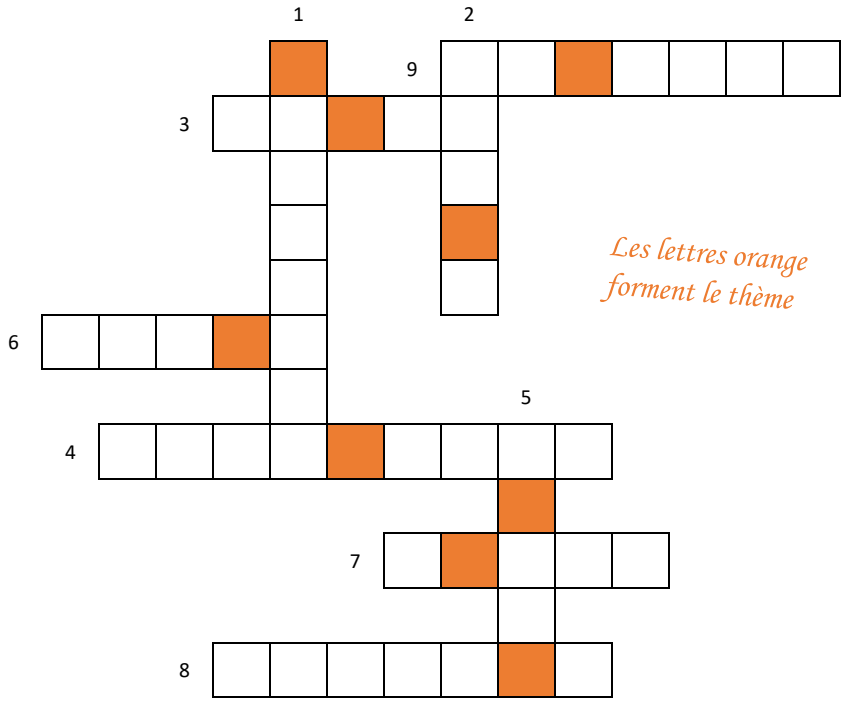

Les lettres orange forment le thème

1 : Association la plus ancienne de Steenwerck
2 : Accessoire de percussion idéal pour le jazz
3 : Musique de danse au tempo vif est popularisée dans le monde entier
4 : Avec ma maigre silhouette, je joue souvent aux osselets
5 : Monument funéraire
6 : Artiste comique
7 : Ange déchu
8 : Ils sont nombreux dans une chanson de Michael Jackson
9 : Les enfants (et les adultes) en raffolent

Vous avez trouvé ???

RDV le dernier week-end d'octobre pour valider votre réponse !

Et n'hésitez pas à venir nous écouter déguisés sur ce thème

Musée de la Vie Rurale

Eté 2023

Ombre et fraîcheur, venez vous détendre dans le nouveau parcours nature.

EXPOSITIONS

- **Un artiste, un mois …**

De mai à octobre, 6 peintres et 6 sculpteurs se succèdent pour exposer dans la galerie du Musée .
Mai: Marie-Claude BOMY
Juin : Chantal LIBERAL
Juillet : Maël CLEP
Août : Ateliers les couleurs d'Estaires
Et 3 céramistes:
Mai : Sandrine DE ZORZI
Juin : Jean-Pierre LEFRANCOIS
Juillet : Gwendoline AUBERT
Août : Dominique BONTE

- **Le Petit Prince**

Sculptures métalliques créées par Alain BOCHARD, 8 scènes tirées du célèbre livre d'Antoine de Saint Exupéry. Elles seront exposées en extérieur et donneront lieu à une série d'animations et de moments de lecture.

- **Le tour du monde en 80 fers**

Exposition exceptionnelle qui vous fera découvrir l'art du repassage dans les 5 continents avec des pièces rares mises en scène par l'association PHER qui expose dans le cadre de l'opération Frontières initiée par le réseau PROSCITEC.

Musée de la Vie Rurale

On sort ?Ca se passe près de chez vous!

SAM. 27/05

A 20H30 : Musique : le TRIO CORDE

Découvrez Corde à travers son univers maritime et onirique ponctué de projections, envolées de violon, beats puissants et musique électronique. Le trio lillois d'électro folk instrumental flirte avec le son post-rock. Le monde maritime a largement inspiré leurs compositions qui fleurent bon les embruns marins.

Tarif : 10 € RESERVATIONS AU 03 28 50 33 80

Jeu. 01/06

A 20H : THEATRE : LES LIEUX OÙ J'AI REPRIS LE GOÛT DE NOUS de Sarah Carré

Les lieux où j'ai repris le goût de nous est un témoignage musical poétique et radiophonique. Une autrice et un musicien rendent compte, avec la plus grande subjectivité, de lieux réels où s'expriment des collectifs. Des voix enregistrées, celles de personnes rencontrées et des voix en direct, des mots, des sons, des bouches et des instruments s'expriment et conversent, pour dire la force et la nécessité d'un Nous.

GRATUIT réservations au 03 28 50 33 80

Sam. 10/06

A 20H30 CONCERT DE MISS ENKO

MiSS ENKO, ce sont des musiciens que l'on a pu voir récemment en première partie d'Yves Jamait, de Dick Annegarn ou des Ogres de Barback. Le groupe revient tout juste d'une tournée dans le Grand Est. Un univers de chansons engagées, humoristiques et humanistes. Des histoires drôles, de drôles d'histoires...

10€ réservations au 03 28 50 33 80

Dim. 11/06

DE 15H à 19H FETE DU CHEVAL DE TRAIT

Ferrage et parage des sabots, tressage de crinières.
Des chevaux seront présents dans l'écurie, dans la pâture.
17h : défilé de voitures hippomobiles : calèches, carrioles, charrettes, le fil conducteur sera l'histoire d'un paysan de 1900 dont on suivra la vie en plusieurs tableaux.

GRATUIT

Sam. 24/06

A 20H30 2 concerts CHANSON FRANCAISE « ELLE CRIE » et MALé

Autrice compositrice interprète, ELLE CRIE façonne ses morceaux sur les cordes de son violon et les pédales de son looper. Un univers sensible, où la voix, le souffle et l'archet tissent les sons d'un cocon mélancolique. minimaliste.

En première partie : **MALé :**
La lilloise MALé, est autrice-compositrice interprète. Ses textes denses et hybrides infusés par la chanson mais aussi le rap ou le rock révèlent, à l'écoute, toute leur puissance.

10€ réservations au 03 28 50 33 80

100 km à pied, 46ème édition

Au moment d'écrire ces quelques lignes, les 100 km viennent de se terminer, le village retrouve son aspect habituel après un coup de projecteur sur la course et une délégation de la fédération Française d'Athlétisme séduite par tant de ferveur, de public, d'osmose entre tous. Notre 100 km a une âme qui ne laisse pas indifférent. Riverains, bénévoles, coureurs et marcheurs, chacun contribue, bien souvent sans s'en rendre compte, au succès que nous venons de connaître. N'hésitez pas à rejoindre le comité d'organisation, on vous accueille avec plaisir. Vous pouvez vous manifester par mail, contact@100kmsteenwerck.fr ou au 06 78 30 02 62 avant le vendredi 9 juin, date de notre assemblée générale.

Les Steenwerckois aux 100 km

Ont parcouru 100 km :

Raphaël Bibaut	en 11 h 40 min
Victor Bafcop Gbeffe	en 11 h 55 min
Laure D'hert	en 12 h 24 min
Steve Delcourt	en 13 h 46 min
Sylvain Saumont	en 13 h 49 min
Eric Bacquaert	en 14 h 5 min
Damien Faes	en 14 h 10 min
Sébastien Derhille	en 15 h 24 min
Rémi Fatras	en 15 h 25 min
Céline Rattez	en 15 h 38 min
Pascal Delemotte	en 16 h 14 min
Vincent Gambier	en 17 h 01 min
Romane Haguet	en 17 h 10 min
Lucile Lecoeuche	en 18 h 28 min
Sébastien Desobry	en 19 h 31 min

Ont parcouru 68 km :

Sébastien Cavitte	en 8 h 47 min
Dan Vigny	en 9 h 25 min
Pierre Delobel	en 11 h 06 min
Georget Desodt	en 12 h 40 min
Lilou Menu	en 13 h 47 min
Rodrigue Robert	en 15 h 15 min
Valérie Morival	en 21 h 55 min
Eliot Garnache-Barthod	en 21 h 59 min

Ont parcouru 58 km

Bruno Bossu	en 9 h 31 min
Alain Haguet	en 9 h 47 min
Eloïse Carnevali	en 9 h 59 min

Ont parcouru 51 km

Romain Duhot	en 5 h 13 min
Alice Belpalme	en 5 h 13 min
Céline Demouveaux	en 5 h 45 min
Stéphane Capitaine	en 9 h 41 min
Christian Marchand	en 10 h 39 min

Ont parcouru 45 km

Samuel Chieux	en 7 h 0 min
Emile Costenoble	en 8 h 54 min

Ont parcouru 36 km

Maxime Despringue	en 2 h 56 min
Carl Mignon	en 3 h 17 min
Arnaud Lecointre	en 3 h 40 min
Vincent Delmarre	en 3 h 48 min
Stéphane Bellet	en 3 h 59 min
Maxime Lecoeuche	en 4 h 12 min
Florentin Bernard	en 5 h 27 min
Laurent Delaval	en 6 h 25 min
Manuella Bafcop	en 6 h 46 min
Samuel Joye	en 7 h 10 min
Sonia Saumont	en 7 h 25 min
Louise Deronne	en 7 h 40 min
Aymeric Tavernier	en 7 h 49 min
Justine Liégeois	en 8 h 4 min
Lionel Thomas	en 9 h 6 min

A parcouru 30 km

Ludivine Tavernier	en 6 h 23 min

Ont parcouru 19 km

Justine Peenaert	en 1 h 39 min
Aymeric Turbé	en 1 h 51 min
Adeline Turbé	en 1 h 57 min
Maurice Lecoeuche	en 1 h 58 min
Rachel Taverniers	en 3 h 25 min
Kévin Obin	en 4 h 5 min
David Dupont	en 4 h 13 min
Pat Gambier	en 4 h 24 min

La course des jeunes

EVEIL ATHLETIQUE FILLES 7 ANS *(filles nées en 2016, distance 1 km)*

1	FOLENS	Anna
2	FERRARA	Adèle
3	BECUE	Harlow
4	DESODT	Jeanne
5	BARBRY	Charlotte
6	DEVIENNE	Louise
7	DECOOPMAN	Irina

EVEIL ATHLETIQUE GARCONS 7 ANS *(garçons nés en 2016, distance 1 km)*

1	DEFIVES	Basile
2	DUMORTIER	Clément
3	WERQUIN	Achille
4	WITAS	Marcus
5	LABIS	Marcel
6	MARICHEZ	Mathis
7	SERRURIER	Mathurin
8	COUSTENOBLE	Léandre
9	WATTELLE	Aleandre
10	BASTIDE	Marius

EVEIL ATHLETIQUE FILLES 8-9 ANS *(filles nées en 2014 - 2015, distance 1 km)*

1	DELMARRE	Lila
2	PENIN	Anais
3	GUILBERT	Louise
4	HEYTE	Lyzie
5	HENNERON	Diana
6	VANDEEGHE	Elisa
7	CANNIERE	Elena
8	JOURNEZ	Lilou
9	LIPPENOO	Lya
10	STRICANNE	Lucile

EVEIL ATHLETIQUE GARCONS 8-9 ANS *(garçons nés en 2014 - 2015, distance 1 km)*

1	LAURENT	Noah
2	MAIRE	Maxime
3	MAES	Nathan
4	GERMAIN	Oscar
5	DUVET	Martin
6	FONTAINE	Hugo
7	BACQUAERT	Louka
8	RUCKEBUSCH	Noa
9	ROSZAK	Joseph
10	HOORNAERT	Mahé

EVEIL ATHLETIQUE GARCONS 8-9 ANS *(garçons nés en 2014 - 2015, distance 1 km) - suite*

11	DECOOPMAN	Attilio
12	MILLEVILLE	Lucas
13	DECHERF	Gabin
14	SNAET	Alois
15	HOUVENAGHEL	Gaby
16	GRIMAULT	Thomas
17	ROCOURT	Thibaut
18	GERMAIN	Jules
19	CHER	Gaëtan
20	LECOURT	Loan
21	HOUVENAGHEL	Charlie
22	DUPONT	Erwann
23	BROWN	Nolan

POUSSINES *(filles nées en 2012 - 2013, distance 2 km)*

1	DUQUENNE	Eva
2	HUART VANVERTE	Manon
3	BLASZYK	Agathe
4	TOP ASSEMAN	Pénelope
5	MESSEYNE	Victoire
6	HEERNAERT	Léonie
7	VAL	Gabrielle
8	LABIS	Manon
9	DELERUE	Léanna
10	LEIGNEL	Léonie

POUSSINS *(garçons nés en 2012 - 2013, distance 2 km)*

1	BOLPAIRE	Johan
2	DECHERF	Augustin
3	DUTILLY	Ethan
4	DELEBARRE	Lorenzo
5	ODEN	Lucien
6	DEFIVES	Léo
7	MAIRE	Camille
8	WALLON	Jules
9	DEFIVES	Robin
10	LIMOUSIN	Robin
11	GORIS	Léo
12	BARBION	Lucas
13	PLATTEEUW	Hugo
14	DAMIENS	Benjamin
15	DEQUIDT	Maxime
16	LOUIS JEAN	Noé
17	DEVIENNE	Jules
18	DELEMOTTE	Antoine
19	DECOOPMAN	Killian

BENJAMINES *(filles nées en 2010 - 2011, distance 3 km)*

1	TURBE	Alice
2	DUQUENNE	Lylou
3	FONTAINE	Agathe
4	BELLET	Ansé
5	DOCQUOIS	Suzie
6	LIPPENOO	Marie

BENJAMINS *(garçons nés en 2010 - 2011, distance 3 km)*

1	TURBE	Hugo
2	TAMPERE	Gabin
3	DASSONNEVILLE	Nino
4	DECOOPMAN	Nolan
5	WALCZAK MEESSEMAN	Victor
6	BARBRY	Paul
7	DASSONVILLE	Hipolyte
8	WERQUIN	Marcus
9	HEYTE	Timothé
10	VAL	Richard
11	TURBE	Paul
12	VANTORRE	Théo
13	DUMORTIER	Valentin
14	DECHERF	Timéo
15	MAES	Timothée
16	CANNIERE	Timéo
17	BIBAUT	Clément
18	DELAIRE	Justin
19	VIGO	Antoine
20	RUCKEBUSCH	Maël
21	LIEBAERT	Lucas

MINIMES FILLES *(filles nées en 2008 - 2009, distance 3 km)*

1	BIBAUT	Aleia

MINIMES GARCONS *(garçons nés en 2008 - 2009, distance 3 km)*

1	VANGRAEFSCHEPE	Gabriel
2	DASSONNEVILLE	Sacha

Les archers steenwerckois

Équipe Vice-Championne départementale

Jonathan : Champion départemental homme

Nos 2 équipes

Morgan : vice-champion (- de 16 ans)
Baptiste : 3ème (- de 16 ans)

Agnès : championne (- de 16 ans)
Noémie : 2ème (- de 16 ans)

Perrine : vice-championne (- de 12 ans)
Maddie : 3ème (- de 12 ans)

Mathys : 3ème (- de 12 ans)

Delphine : vice-championne féminine

Le 26 Mars dernier se déroulait le critérium départemental à Steenbecque. Nous avions engagé 2 équipes pour défendre les couleurs de notre club. L'équipe A était composée de *Maréchal Jonathan, Labalette Jordan, Bourgeois Noémie, Chapelière Agnès, Rollet Perrine et Loirat Maddie.*
L'équipe B était composée de *Dewaele Delphine, Gronier Anthony, Wattez Morgan, Messeyne Baptiste, Gronier Matys et Labalette Thao.*

13 équipes se disputaient le titre et nous avons tiré sur 2 vagues.

L'entrainement, la motivation et la volonté ont permis de décrocher la **2de place pour l'équipe A et la 6eme pour l'équipe B**...de beaux résultats !

A cela s'ajoutera un nombre conséquent de titres individuels.

3ème au Critérium régional

Plumette

3ème !!!!!

C'est à domicile, ce Dimanche 30 avril, que nous avons concouru pour le critérium régional où 14 équipes du Nord, du Pas-de-Calais et de l'Oise se sont affrontées. La concurrence était rude et le niveau très élevé. Surveillée par notre mascotte « Plumette », encouragée par les supporters, aidée par les coachs, notre équipe termine à la 3ème place avec de belles performances individuelles. Cela est de bon augure pour le critérium national qui se déroulera dans la Sarthe !!!!

Félicitations à eux !

Jonathan : Champion régional

Maddie : 3ème (- de 12 ans)

Baptiste : 3ème (- de 16 ans)
Prêté à un club de l'Oise

Nous pouvons aussi féliciter ***Chapelière Fanny*** et ***Favier Vincent*** pour l'obtention de leur BF1. Ils entrent donc dans la famille de nos talentueux, merveilleux et génialissimes coachs !!! Bravo !

DIMANCHE 18 JUIN

Fête de la Musique 2023

MÉDIATHÈQUE de la CROIX DU BAC

A PARTIR DE 11H

BARBECUE PARTAGÉ

Ramène ta chipo !

CONCERTS • SCENE OUVERTE
BAR SUR PLACE • ACCES PMR

U.S.CANETTES

POUR PLUS D'INFORMATIONS : uscanettes.com

contact@uscanettes.com